

# Compte-rendu de la séance du 4 mars 2016



**Conseillers absents:** Bernard KLEIN, Florence BISCH (procuration) et Eric WEIBEL (procuration)

Le compte-rendu de la séance du 15 janvier 2016 a été approuvé à l'unanimité.

1) **Bâtiments menaçant ruine** : par ordonnance du Juge des référés, la Commune est en droit de procéder à la démolition des édifices : le maire déposera la demande de Permis de démolir. Monsieur Denis STAHL a été désigné pour signer tout document lié au permis de démolir (13 voix pour, 1 abstention). Un diagnostic amiante est à effectuer au préalable : la proposition du Cabinet Lambert a été approuvée à l'unanimité (550,-€ HT + 50,- € HT par prélèvement).

Tous les frais nécessaires pour procéder à ces travaux seront pris en charge par les propriétaires du bien.

2) **Projet "Arrêt de bus"** : la commune de Gougenheim compte à ce jour 3 points d'arrêts bus ; aucun d'eux ne répond aux normes en vigueur de sécurité et d'accessibilité et un seul est équipé d'un abri bus. Les usagers des lignes de bus (203 et 904) sont contraints d'attendre, au mieux sur un "bout" de trottoir, au pire sur la chaussée. Leur sécurité est compromise.

Le projet est de remplacer ces trois points d'arrêts bus non conformes par un seul répondant aux normes actuelles de sécurité et d'accessibilité.

Le seul emplacement pouvant accueillir un tel aménagement et répondant aux préconisations techniques est situé à la hauteur du 11 rue de Mittelhausen.

Le projet sera affiné lors du prochain conseil municipal.

3) **Rétrocession d'une concession funéraire** : les Conseillers municipaux, à l'unanimité, ont accepté la rétrocession d'une concession vide de toute sépulture. La somme de 86,-€ sera reversée au concessionnaire.

4) **Demande de subvention pour une classe de neige** : les Conseillers municipaux, à l'unanimité, n'ont pas accordé de subvention au séjour de classe de neige d'un enfant scolarisé dans une école élémentaire de Strasbourg et ont décidé qu'aucune aide financière ne sera versée pour les classes transplantées des enfants non-inscrits dans le RPI de Gougenheim-Rohr.

5) **Copieurs multifonction pour l'école et la mairie** : les copieurs actuels sont en fin de vie et le contrat de maintenance s'achève très prochainement. Après étude des différents devis présentés par le maire, les Conseillers municipaux, à l'unanimité, ont retenu la proposition de la société Konica Minolta pour 2 appareils neufs (loyer total 85€/mois, contrat de maintenance 4€/1000 copies noir/blanc et 40€/1000 copies couleurs).

6) **Panneaux** : un panneau de façade en plexiglas (800x500 mm) sera mis en place sur le bardage de la mairie à la droite de la porte d'entrée, avec la mention "Mairie - Agence Postale Communale - Gougenheim", pour un montant de 656,- € HT (approuvé à l'unanimité).

Pour une information complémentaire, des panneaux de signalisation occultables seront fixés aux entrées Est et Ouest du village informant la population qu'une chasse est en cours sur le ban communal pour un montant de 396,40 € HT. Ceux-ci ne seront visibles que les week-ends où une chasse est programmée (12 voix pour, 2 abstentions).

7) **Entretien des "grands" espaces verts** : des devis complémentaires seront demandés pour la prochaine séance du conseil municipal.

**Divers** : 1) Monsieur Denis STAHL a fait le compte-rendu de la Commission "bâtiments" du Conseil Communautaire

2) Monsieur Laurent KRIEGER a fait le compte-rendu des différentes réunions liées au SIVOM du Rohrbach

3) Les riverains de la salle des fêtes ont à nouveau été victimes dernièrement de nuisances sonores dues à une musique trop forte au-delà de l'heure autorisée et à des discussions à l'extérieur. Le problème sera soumis au Comité de Gestion de la salle des fêtes.

Prochaine séance : Mercredi 30 mars 2016 à 20h30

Le maire: Frédéric SCHOENHENTZ

**AvisAVIS Avis AVIS Avis AVIS Avis AVIS Avis AVIS**



Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en Haute Définition (HD) sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Pour les personnes disposant d'un équipement relié à une antenne râteau, il faut vérifier :

- sur votre équipement la présence du logo **TNT HD** (norme MPEG-4) ;
- ou la présence du logo Arte HD en vous positionnant sur la chaîne 7 puis la chaîne 57

Si votre équipement n'est pas compatible, inutile de changer de téléviseur : un simple adaptateur [TNT HD](#) MPEG-4 suffit.



A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, une nouvelle assistante maternelle habitera la commune. Elle pourra accueillir 1 enfant d'âge indifférent et 1 enfant scolarisé.

Si vous êtes intéressé par ses services, vous pourrez la joindre au 06-95-03-58-58



Notez dès à présent la date du **23 avril 2016** !

Les motards d'**Une Rose, un Espoir** vous proposeront, en porte-à-porte, une rose en échange d'un don minimum de 2€ au profit de la Ligue contre le Cancer.

L'association **recherche** encore des **motards** pour cette journée :

si vous êtes disposé à donner de votre temps pour cette cause, venez à la mairie de Gougenheim avant le 31 mars 2016 pour compléter la fiche d'inscription.

**Le secrétariat de mairie sera fermé les 21 et 22 mars 2016  
L'agence postale communale sera ouverte aux heures habituelles**